



Association des professeurs retraités de la Faculté de médecine vétérinaire

Bulletin 7 (1) – décembre 2016

## L'INTÉGRATION DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL EN 1968

**À l'automne 2018, on fêtera le 50<sup>e</sup> anniversaire.**

**Serge Larivière raconte comment s'est faite cette déterminante transition.**



Créée en 1886, l'École vétérinaire française de Montréal devient en 1895 l'École de médecine comparée et de science vétérinaire, alors affiliée à l'Université Laval à Montréal et placée sous les auspices directs du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. En 1919, la succursale de l'Université Laval devient l'Université de Montréal (UdeM) et l'École de médecine comparée et de science vétérinaire est une des composantes constituantes. Elle demeure une école affiliée, même si la possibilité d'intégrer l'Université à titre de faculté lui fut offerte. Installée à Oka, elle intègre l'Institut agricole d'Oka et prend le nom d'École vétérinaire.

En 1947, l'institution s'implante à Saint-Hyacinthe et prend le nom d'École de médecine vétérinaire (ÉMV) de la Province de Québec. C'est le 26 octobre 1968 que le Ministère de l'Agriculture cède le campus de Saint-Hyacinthe à l'Université de Montréal (UdeM). L'institution prend alors le nom d'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, avec le statut de Faculté.

L'intégration fait suite à la recommandation de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Rapport Parent) en 1964; c'est ainsi que les discussions en vue de l'intégration de l'ÉMV à une université avaient repris avec détermination. Le rapport avait alors suggéré que l'intégration se fasse à l'UdeM. Fin 1965, en réponse à une lettre du recteur de l'UdeM indiquant son intérêt à intégrer l'ÉMV, le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, Alcide Courcy, soulève la possibilité que l'ÉMV puisse s'intégrer à l'Université Laval à Québec. Le 11 août 1966, le ministère forme donc un comité pour étudier la question. Ce comité présidé par B. Forest, directeur de la recherche au ministère, comprenait également J. Dufresne, directeur de l'ÉMV, A. Lagacé, professeur à l'ÉMV, J.M. Dionne, président du Collège des médecins vétérinaires, P. Caouette, chef des laboratoires du ministère, et P. Granger de l'Institut de technologie agricole. Le 15 novembre 1966, le comité remet son rapport, lequel recommande l'intégration complète de l'ÉMV à l'Université Laval. M. Granger s'oppose au déménagement des cliniques à Québec.



Entretemps, les professeurs de l'ÉMV avaient formé leur propre comité. Celui-ci était formé du directeur de l'ÉMV (J. Dufresne qui fut remplacé un peu plus tard par E. Jacques), O. Garon, P. Guay, A. Lagacé (qui s'est retiré après avoir été nommé sur le comité ministériel), D. Mongeau, J.D. Nadeau, J. Piérard et J. St-Georges. Le 22 novembre 1966, ce comité dépose un rapport dans lequel il est proposé que l'ÉMV demeure physiquement à St-Hyacinthe et qu'elle soit intégrée à l'UdeM.

Le Collège des médecins vétérinaires de la Province de Québec (aujourd'hui, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec) est appelé à se prononcer sur la question. Un comité présidé par J.M. Dionne est constitué de H.P. Marois, M. Bourassa, R. Troalen, A. Lagacé, L. Desmarais, R. Giguère, P. Caouette et J. St-Georges. Le 28 décembre 1966, le comité remet son rapport dans une certaine controverse. Les recommandations suivantes s'y retrouvent : (1) l'intégration complète à une université québécoise impliquant le déménagement des facilités physiques; (2) le maintien de la gratuité scolaire; (3) le maintien des professeurs au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation dont l'emploi ne serait pas retenu par l'Université et, (4) la création d'un centre vétérinaire d'analyse et de recherche dans les facilités physiques aménagées à Saint-Hyacinthe.

Suite à une visite d'agrément en octobre 1967, le Council on Education de l'American Veterinary Medicine Association (AVMA) menaçait la reconnaissance de l'ÉMV si celle-ci ne changeait pas de statut avant le 1<sup>er</sup> novembre 1968. Cette non-reconnaissance par l'AVMA créait une double impasse, d'abord l'Université de Montréal ne pouvait plus décerner le diplôme DMV aux finissants et ensuite, le Collège des médecins vétérinaires ne pouvait plus accorder aux finissants la licence ou le droit de pratique.

L'Union nationale de Daniel Johnson avait remplacé les libéraux de Jean Lesage en 1966. Le nouveau ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, Clément Vincent, forme un nouveau comité ministériel en août 1968. Ce comité est composé des médecins vétérinaires suivants : P. Demers, député, E. Jacques, directeur de l'ÉMV, L. Cournoyer et R. Pelletier professeurs à l'ÉMV, et Camille Julien du ministère; B. Lavigne, sous-ministre du ministère, qui en assurait la présidence; enfin, R. Bernatchez, adjoint parlementaire, complétait ce comité. Le comité se réunit le 9 août en l'absence de R. Bernatchez; le ministre, C. Julien, participa à la réunion. Le 27 août, le comité remet son rapport dans lequel il était recommandé au Conseil des ministres de maintenir l'ÉMV à Saint-Hyacinthe et de l'intégrer à l'UdeM dès la mi-octobre 1968. Les raisons invoquées pour que l'ÉMV demeure à Saint-Hyacinthe étant que l'intégration physique totale à l'UdeM ou à l'Université Laval était impossible à cause d'un manque d'espace ou des inconvénients insurmontables que crée la présence de cliniques vétérinaires sur un campus universitaire et que la ville de Saint-Hyacinthe est un centre agricole idéal pour une institution de ce genre et que le matériel clinique et pathologique y est conséquemment abondant et varié. Il est à noter que l'AVMA exigeait seulement l'intégration pédagogique et administrative à une université, et que cela ne posait pas de problème que la future faculté demeure à Saint-Hyacinthe. Le fait que la Commission Parent ait suggéré que l'ÉMV soit intégrée à l'UdeM et que Saint-Hyacinthe ne soit qu'à 50 Km du campus principal de l'UdeM a joué en sa faveur. Cette dernière, en acceptant d'intégrer l'ÉMV s'engageait entre autres à construire le plus tôt possible les bâtiments dont les plans et devis étaient préparés accordant une priorité à la Clinique des petits animaux qui fut inaugurée en 1975.

Le 26 octobre 1968, on procéda officiellement à l'intégration de l'ÉMV en présence du Ministre de l'Agriculture et de la colonisation, C. Vincent, du Ministre de l'Éducation, J.G. Cardinal, du Recteur de l'UdeM, R. Gaudry et du Doyen de l'ÉMV, E. Jacques. Quoiqu'intégrée au même titre que les autres facultés de l'UdeM, elle conserva le nom d'École de médecine vétérinaire. Ce n'est qu'en 1976 que le nom de Faculté de Médecine vétérinaire apparut dans les entêtes des documents.

L'intégration de l'ÉMV à une université a eu une répercussion énorme sur sa mission. En effet, non seulement elle devait donner une formation professionnelle de niveau nord-américain, mais, dorénavant, elle devait devenir

également une institution de recherche. D'ailleurs, en étant intégrée à l'UdeM, l'ÉMV s'associait à une grande université de recherche. L'intégration à une université allait donc avoir un grand impact sur le corps professoral. Au moment de l'intégration, seulement 4 professeurs possédaient alors un Ph. D., plusieurs ne possédaient pas de formation post-DMV et ceci avait d'ailleurs donné lieu à des tractations serrées avec l'UdeM pour qu'elle accepte d'intégrer ces derniers au nouveau corps professoral. Éventuellement, les professeurs devront détenir un Ph. D ou au moins une formation supérieure pour les sciences cliniques. C'est ainsi que les jeunes professeurs ont obtenu un congé payé (dit de perfectionnement) pour parfaire leur formation à l'extérieur. Devant intégrer des activités de recherche, la charge de travail des professeurs se trouva transformée, ce qui impliquait une augmentation du nombre de professeurs. De plus, plusieurs disciplines étaient enseignées par des chargés de cours, il fallait donc créer de nouveaux postes de professeurs pour les remplacer par des personnes possédant les qualifications requises. Après 10 ans, le nombre de professeurs était passé de 24 à 45, et à titre comparatif, il atteint 84 de nos jours.



# Une étape décisive dans l'évolution de l'Ecole de Médecine Vétérinaire

QUEBEC, le 26 octobre 1968 --- Parlant à St-Hyacinthe, à l'occasion de l'intégration de l'Ecole de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education, a déclaré que cette intégration marque une étape décisive dans l'évolution de l'Ecole. "Elle devrait mettre un terme à toutes les fluctuations qu'a connues l'Ecole et qui ont imposé à son personnel beaucoup d'efforts et de dévouement", de poursuivre le ministre.

Faisant ensuite allusion à participation directe et constante à la vie universitaire qui découle de cette intégration, M. Cardinal a mentionné qu'elle ne peut manquer d'apporter à l'Ecole elle-même, à ses professeurs et à ses étudiants de nombreux avantages qui, s'ils ne sont pas toujours perceptibles, n'en sont pas moins réels. Au nombre de ces avantages, le ministre a souligné la participation à tous les services pédagogiques et administratifs, les échanges scientifiques, culturels ou simplement humains avec les professeurs, les étudiants et les administrateurs des autres écoles ou facultés.

Pour sa part, de continuer le ministre, l'Université de Montréal s'enrichit non seulement d'une équipe de professeurs et de chercheurs, mais elle étend son rayonnement à tout un secteur important de la vie de la nation.

En tant que ministre de l'Education, M. Cardinal a déclaré qu'il ne peut que se réjouir d'un événement qui constitue un autre pas dans la voie de la coordination et de l'unification du système d'enseignement du Québec.

En terminant, M. Cardinal s'est déclaré particulièrement heureux de constater que cette intégration a été désirée par



tous: le gouvernement, l'Ecole elle-même et l'Université, et qu'elle s'est réalisée dans l'harmonie la plus parfaite possible. "Je souhaite ardemment", de conclure le ministre, "que la collaboration qui a rendu possible cette réalisation se continue, de manière que l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal soit le centre par excellence des développements de l'art et des sciences vétérinaires, où professeurs et étudiants viendront en plus grand nombre encore travailler avec ardeur et fierté à l'expansion d'un important secteur de l'économie du Québec."



C'est en sciences cliniques que l'augmentation a été la plus marquée. Ceci s'explique par l'augmentation des cohortes d'étudiants au DMV qui sont passées de moins de 30 à près de 100, par l'implantation de nouveaux programmes professionnels, soit l'internat (IPSAV) et au début des années 1990 les programmes de résidence pour la formation de spécialistes (DÉS) qui se sont diversifiés et enfin, une modulation de la charge de travail pour la recherche. Les différents secteurs cliniques ont connu parallèlement une croissance avec une diversification soutenue des spécialités et l'engagement de plus en plus important de technicien(ne)s en santé animale (TSA).

Quant à la recherche, l'intégration a eu un impact énorme. Entre autres, nous avons vu arriver des professeurs (n=15) ayant une activité prédominante en recherche et dans l'encadrement d'étudiants aux cycles supérieurs. Les professeurs se sont regroupés à l'intérieur de structures de recherches (ex. CRRA) pour leur permettre d'optimiser les ressources et accroître leur visibilité auprès de la clientèle aux études supérieures. À titre comparatif, en 2013, le financement de la recherche s'élève à plus de 6M\$ et les professeurs ont rédigé 400 publications.

La formation partielle ou complète de même que les années de ressourcement professionnel (congés sabbatiques) des professeurs à l'extérieur des frontières et les activités de recherche ont contribué à l'établissement de nombreuses collaborations internationales. Ainsi, la Faculté et ses professeurs rayonnent à travers le monde tel en témoignent les nombreuses invitations à titre de conférenciers, d'experts ou collaborateurs à des projets internationaux. Finalement, c'est en 1985, que la Faculté obtint pour la première fois l'agrément complet de l'AVMA.

En 2016, la FMV accueille plus de 450 étudiants au DMV, 27 à l'internat, 35 dans les programmes de spécialités (DÉS), 89 à la M. Sc., 42 au Ph. D. et 12 en Post-Doc.; en plus des 84 professeurs réguliers, il y a une cinquantaine de vétérinaires spécialistes qui participent aux activités du CHUV; enfin plus de 350 personnes non-enseignantes soutiennent les activités sur le campus de Saint-Hyacinthe. On retrouve donc plus de 1100 personnes sur le campus qui continue à s'étendre et se restructurer. Toutes les activités menées sur le campus nécessitent un budget s'élevant à plus de 50M\$ annuellement.

Au début des années 1970, lorsqu'on planchait sur les plans d'un nouvel immeuble qui hébergerait la salle de nécropsie entre autres, on s'interrogeait sur l'occupation des locaux de ce nouvel immeuble. En 1985, lorsqu'on inaugura ce nouvel édifice (« Nouveau Pavillon ») qui répondait à une condition d'obtention de l'agrément complet de l'AVMA, cela ne suffisait pas à remplir nos besoins d'espaces. En 1999, la FMV perdit son statut d'agrément complet principalement en raison des carences budgétaires, de ses infrastructures incomplètes ou désuètes et de la nécessité de consolider son corps professoral. Le nombre et les qualifications des professeurs avaient augmenté et les activités des différents secteurs, tant en recherche qu'au Service de Diagnostic et en clinique étaient en plein essor dans des locaux inappropriés. Il s'est alors ajouté de nombreux pavillons dont le 1500 rue des Vétérinaires et un agrandissement important du CHUM et de son budget ce qui permit à la FMV de recouvrer son agrément complet en 2005. La FMV n'a pas fini de se développer comme le permettent d'entrevoir les nombreux projets qui sont sur la table à dessin. Pouvons-nous nous imaginer ce que sera la Faculté dans un autre cinquante ans? Déjà, un nouveau bâtiment imposant est prévu pour permettre d'accueillir des cohortes de 125 étudiants dans des locaux mieux équipés pour l'enseignement d'aujourd'hui (techniques de simulation d'animaux vivants) en plus d'intensifier la formation continue. L'acquisition des facilités libérées par le CIAQ sur la rue Sicotte est sur le point d'être finalisée. Le renouvellement des 9 postes de chercheurs obtenus dans le cadre du programme des Actions structurantes de 1985 permettra de redonner un nouvel élan à la recherche.

L'intégration de l'École de Médecine vétérinaire en Faculté de l'Université de Montréal a permis en à peine cinq décennies de faire un pas de géant dans tous les volets de sa mission sans exception : enseignement, recherche et service à la collectivité. Méconnue naguère à l'échelle nationale et internationale, la FMV de l'UdeM a une renommée tangible aujourd'hui, même si elle ne peut ni ne doit vivre sur ses acquis. Pendant toutes ces années, la FMV, par sa grande et ses petites histoires, a joué un leadership remarquable en santé animale québécoise ainsi qu'en santé publique vétérinaire. Souvenons-nous des artisans d'hier qui ont eu cette vision, cette passion et cette détermination créant le chemin sur lequel tout l'essor s'est construit et a rayonné.